

## Ai je une solution de recours?

## Par makapaka, le 01/11/2015 à 11:07

## Bonjour,

J ai appris mon invalidation de mon permis lors d un déplacement de la police nationale a mon domicile. Début le début de cette affaire on me parle d'une notification que I on m aurai envoyer par courrier recommandé. Je découvre aujourd'hui que j aurai du recevoir une autre lettre 15 jours après. Je n ai rien reçu de tout cela. En recevances documents j aurai pu anticiper un stage.. je suis en situation précaire, veuve avec deux enfants à charge, cette situation mais en péril Not stabilité....qu .qu il faire ? Cordialement.

## Par Maitre SEBAN, le 02/11/2015 à 15:26

Bonjour,

Il existe des recours permettant de récupérer le permis mais cela nécessite une analyse de votre situation.

Cdt.

Me SEBAN, Avocat à la Cour

http://www.maitreseban.fr